DEPARTEMENT DE L'HERAULT

LES RIVES

Carte communale

Plan des servitudes d'utilité publique, des risques et des prescriptions.

III

Echelle : 1/10000ème

Date de prescription : 1er mars 2002
Approbation par D.C.M. le : 25 octobre 2004
Arrêté Préfectoral approuvant la Carte Communale du : 10 mars 2005

Mairie de :
LES RIVES
34520 Les Rives
Tél : 04 67 44.52.53

Direction Départementale de l'Equipement
Service des Collectivités Locales
Conseil en Aménagement et Urbanisme

Conduite d'étude :
Marie Claude NAPOLI
520 Allée Henri II de Montmorency
34064 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 04.67.20.50.00

Chargé d'étude :
Monique Karen
Architecte-Urbaniste
Hameau de Mesclac
Notre Dame de Londres
34380 St Martin de Londres
Tél / Fax : 04 67 55 09 99

Cadastral numérique, source : PNI Carto

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services et Plans Informatisés
34 Rue Henri René
34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.12.04.63
Email : spi.graphic@wanadoo.fr

Ref : RIVES-cc3_ser_d10p
7 octobre 2004

Légende des servitudes d'utilité publique

AS1 AS1 - Conservation des eaux. - Captages
Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables

- Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Tarlentier
- Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Tarlentier
- Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Tarlentier

PT2 PT2 - Télécommunications
Servitudes de protection des centres radioélectriques.
- Cotes N.G.F.
880 m

Légende des servitudes d'utilité publique - procédures en cours.

- Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Bouquelaure
- Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Bouquelaure
- Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Bouquelaure
- Périmètre de protection immédiate des sources de Fonfrège
- Périmètre de protection rapprochée des sources de Fonfrège
- Périmètre de protection éloignée des sources de Fonfrège
- Région de grande vulnérabilité : sources Pairols.

Légende des risques et des prescriptions

- Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos de Pezade
- Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos dolomitique des Rives
- Z.N.I.E.F.F. Type II Le Causse du Larzac
- Z.N.I.E.F.F. Type II Plateau de l'Escandorgue
- Z.N.I.E.F.F. Type I Haute vallée du ruisseau des Sièges
- Périmètre de protection des sites archéologiques (r= 200m)
- Directive habitat.
- Zone inondable
- Périmètre de protection STEP.
- Loi d'orientation agricole.